

Mouvements des populations et persistance des crises entre la République Démocratique du Congo, l'Ouganda et le Rwanda

[Population movements and the persistence of crises between the Democratic Republic of the Congo, Uganda and Rwanda]

Kavira Muyisa Sylvia¹, Ngumbi Kitete Casimir², and Kadony Nguway Kpalaingu³

¹Enseignante et chercheuse, Université de Bunia, RD Congo

²Professeur, Université de Kisangani, RD Congo

³Professeur Ordinaire, Université de Lubumbashi, RD Congo

Copyright © 2020 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: There is an explicit link between the historical evolution of migratory movements, their social and economic significance, the various phases of the development of states and the stability of the relationships between individuals and states sharing common borders. The starting point of this study is motivated by the denaturalization of reality by political actors through inappropriate responses, based on mixed considerations of the migrations of Rwandans and of Hutu or Tutsi peoples living in the DRC compared to Ugandan nationals. On the one hand, most of them move between these three states and invade agro-pastoral and mining lands in fertile or mining areas, especially in the DRC. Our study aims to identify the causes of the persistence of the crises between the DRC, Uganda and Rwanda, which crises are linked to the multiple migratory movements of their respective nationals. In practical terms, we will determine the characteristics of the migratory movements between the three states and present the causes of this persistence of the crises. We have identified direct and indirect causes, among which uncontrolled migration by clandestine routes constitute a major cause of the security crises between these three states.

KEYWORDS: Migration governance, crisis, borders, Democratic Republic of the Congo, Uganda, Rwanda.

RESUME: Il existe un lien explicite entre l'évolution historique des mouvements migratoires, leur signification sociale et économique, les diverses phases du développement des Etats et la stabilité des rapports entre individus et Etats partageant les frontières communes. Le point de départ de cette étude se trouve motivé par la dénaturalisation de la réalité par les acteurs politiques à travers des réponses non adaptées, fondées sur des considérations mitigées des migrations des rwandais et des peuples hutus ou tutsis vivant en RDC par rapport aux ressortissants ougandais. D'une part, la plupart d'entre eux se déplacent entre ces trois Etats et envahissent les terres agro-pastorales et minières dans les zones fertiles ou minières, surtout en RDC. Notre étude vise à identifier les causes de la persistance des crises entre la RDC, l'Ouganda et le Rwanda, lesquelles crises sont liées aux multiples mouvements migratoires de leurs ressortissants respectifs. De façon pratique, nous allons déterminer les caractéristiques des mouvements migratoires entre les trois Etats et présenter les causes de cette persistance des crises. Nous avons relevé des causes directes et indirectes, parmi lesquelles les migrations incontrôlées par des voies clandestines constituent une cause majeure des crises sécuritaires entre ces trois Etats.

MOTS-CLEFS: Gouvernance migratoire, crises, frontières, République Démocratique du Congo, Ouganda, Rwanda.

1 INTRODUCTION

1.1 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'étude des migrations se caractérise aujourd'hui par une très grande hétérogénéité. Une grande multitude d'approches et de vocabulaires se font concurrence. En matière de recherche, chaque école possède ses traditions et met l'accent sur ses propres sujets d'intérêt et sur les processus migratoires qui leur sont associés. Ceux-ci sont d'ailleurs souvent enracinés dans des zones géographiques spécifiques et liés à des périodes historiques données qui, à leur tour, présentent une pertinence particulière de l'approche en question.

La Revue Internationale des Migrations (2010) présente la théorie de la gouvernance migratoire en cinq variables ayant chacune des indicateurs distincts. Il s'agit notamment de la capacité institutionnelle; les droits des migrants; les types des migrations officielles et structurées; la gestion des migrations de travail ou migration professionnelle; la coopération régionale, internationale et autres partenariats.

Le contexte de la présente analyse se précise dans la gouvernance migratoire avec trois variables prises en compte. Il s'agit entre autres de la capacité institutionnelle; les migrations officielles et structurées; la coopération régionale pour l'intégration.

Les mouvements de population sont, d'après l'Encyclopédie démographique Larousse en ligne (2002), tout déplacement des individus d'un endroit à un autre pour une durée donnée et pour une cause donnée. Pour les Perspectives démographiques mondiales (2005), ces mouvements sont aussi anciens que l'humanité elle-même. Avec GERARD et PICHE (2010), on considère comme un principe établi que la migration doit comporter un changement de la résidence habituelle (c'est-à-dire le lieu où l'on dort et mange habituellement), que ce changement soit court ou de plus longue durée, dans un lieu proche ou éloigné. Des anthropologues ont pu reconstituer le périple des premiers hommes à partir de la datation de fossiles trouvés sous toutes les latitudes. Il semble que les premiers hominidés soient apparus dans la vallée du grand rift il y a environ trois millions d'années. Ces premiers hominidés (*homo habilis*) se seraient cantonnés dans leur berceau africain. Un million d'années plus tard, avec l'apparition d'une espèce plus évoluée (*homo erectus*), ils se seraient déplacés jusqu'en Indonésie et en Chine où l'on a découvert des restes d'hominidés présentant des caractéristiques voisines de l'*homo erectus*. Et si l'on peut déduire, ce sont tous donc des "émigrés africains". C'est ce qui avait fait conclure Claude BOUET (1992) que nous sommes tous des africains, partant du fait que l'Afrique est et demeure encore le berceau de l'humanité par la suite de la découverte du plus ancien ossement humain par les archéologues. L'immigration est un phénomène qui devrait appeler à la tolérance car « *nous sommes finalement tous des immigrés originaires du berceau de l'humanité, le grand rift de l'Afrique orientale. Nous sommes tous des africains! Seules diffèrent nos dates d'arrivée respectives sur nos terres d'élection.* »

Les analystes sur la question ont choisi de qualifier tous ces mouvements des populations sous le terme de «migration». Les migrations humaines sont de grands déplacements de populations, qui ont lieu soit à l'intérieur des pays soit à l'échelle même des continents. Alfred SAUVY (1944), faisant alors allusion à la question de la mesure et mouvement de la population, indique que le mouvement de la petite aiguille de la montre est important, mais elle paraît immobile. Aussi, les phénomènes démographiques migratoires chargent-ils des conséquences la vie sociopolitique et culturelle, tout en les déroband à l'attention des contemporains qui les subissent. La plupart des événements historiques profonds trouvent leur explication dans les considérations de la population. Et d'après Sauvy, il y a lieu d'affirmer que les migrations peuvent parfois corriger l'évolution du mouvement naturel.

Et si l'on considère le classement des conflits par Pierre ANSART (1990), la question des conflits sociaux conduit vers des dimensions essentielles de l'espace vital et de distribution en classes sociales. Pour lui, la question des conflits sociaux est d'autant plus significative qu'elle provoque nécessairement d'autres dans les rapports sociaux. C'est que pour envisager analyser les conflits ou pour gérer les rapports sociaux, il résume Pierre BOURDIEU (1980) en ces termes qu'il faut « repenser l'ensemble des rapports sociaux puisque c'est à travers cet ensemble des rapports que les différentes parties de l'espace social se définissent et entrent en conflits ».

Dans le langage courant adopté par le Centre des Etudes Internationales à l'*Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID)*¹, une crise est un changement subit, souvent décisif, favorable ou défavorable, un accès bref, soudain et violent, une période décisive ou périlleuse de l'existence, une pénurie ou une insuffisance de quelque chose. Au plan

¹Cette définition est issue des travaux de synthèses des auteurs et analystes ayant développés la question de crise dans différents contextes de la vie internationale © The Graduate Institute | Geneva sur <http://journals.openedition.org/aspd/1227>, Mai 2003

politique et international, Alexandra NOVOSSELOFF (2005) précise que c'est une rupture d'équilibre, une période intermédiaire, qui se caractérise par un accès bref, soudain et violent qui a une histoire, un historique, des origines bien précises. Pour comprendre une crise, il faut donc la saisir dans toutes ses dimensions et comprendre ces facteurs de rupture, ces facteurs déclenchants qui peuvent conduire à un apaisement, à un enlèvement ou à un conflit ouvert.

Les migrations temporaires des secteurs minier et agricole ont subi également des changements récents qui leur sont propres. Mais de nouvelles formes de migrations sont aussi apparues, animées par des populations originaires de l'ensemble du continent et du reste du monde. Et la République Démocratique du Congo est l'un des pays d'Afrique plus frappé d'une série des crises à la fois politique, économique et stratégique.

Depuis juillet 2015, la RDC a connu sa nouvelle configuration politico administrative, passant de 11 à 26 provinces. Sur les 26, 17 provinces partagent des frontières directes avec des pays voisins au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest. Mais plus, ce sont les frontières Nord-Est qui subissent plus des revendications et des menaces venant des voisins (Rwanda, Ouganda). Ces frontières avec l'Ouganda et le Rwanda se voient être modifiées progressivement. Les zones tampons qui existaient jadis entre ces 3 Etats, abritent actuellement des services publics du Rwanda ou de l'Ouganda selon le cas. Une autre des préoccupations majeures demeure la problématique des réfugiés rwandais présents en RDC (dans le Masisi, Walikale, Ituri), des réfugiés congolais rapatriés du Rwanda vers la RDC au Nord-Kivu (Rutshuru, Kanyabayonga, Beni, Ituri) et des hutus et tutsis vivant en RDC (Rutshuru, Masisi, Walikale, Ruzizi) et en Ouganda. Nous avons également les ressortissants ougandais et d'autres étrangers qui profitent de la faiblesse de contrôle aux frontières congolaises entre la RDC, l'Ouganda et le Rwanda. L'opinion se demande insatiablement si la présence entretenue de ces réfugiés et retournés ne constitue-t-elle pas un complot de déstabilisation éternelle de la RDC.

Telles sont les raisons fondamentales et motivations qui nous poussent à mener une telle étude, à travers des faits généraux marquants observés de par le monde, en Afrique et plus particulièrement entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda.

C'est dans cette optique que nous voudrions aborder la question des mouvements migratoires et persistance des crises entre ces trois Etats.

Les problèmes spécifiques concernent premièrement les caractéristiques de ces mouvements pour se rendre compte de la façon dont ils provoquent des crises. Notre étude vise d'une façon générale, à identifier les causes de la persistance des crises liées aux mouvements migratoires entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda. De façon pratique, nous allons déterminer les caractéristiques des mouvements migratoires entre les trois Etats et présenter les causes de cette persistance des crises.

En général les migrations incontrôlées constituent une cause majeure des crises sécuritaires entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda. Ces mouvements migratoires ont une grande incidence sur la vie socio-économique en RDC, au Rwanda et en Ouganda par le fait des caractéristiques communes telles que: le commerce transfrontalier florissant orienté vers l'Est de l'Afrique; l'existence des groupes linguistiques et ethniques transfrontalières (hutu, tutsi, yira, hema, alur, kakwa, lugbara); l'existence d'une culture politique influencée par l'identité culturelle commune entre les peuples frontaliers entre la RDC et l'Ouganda plutôt qu'avec le Rwanda; les interactions dans les rapports sociaux, coopérations (mariages mixtes, mains d'œuvre moins chère, création d'emploi, formations professionnelles, investissement).

Il est à noter une absence de politique cohérente harmonisée dans les rapports transfrontaliers entre la RDC et tous les 9 autres Etats voisins directs. Et pourtant, il se dégage une tendance particulière d'une politique complaisante dans les rapports entre la RDC et l'Ouganda; opposée à une réaction offensive contre le Rwanda.

1.2 CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

La démarche dialectique associée à l'approche comparative nous a permis d'atteindre les objectifs assignés par la présente étude. Cette démarche dialectique présentée par Evariste Tshishimbi Katumumonyi (2017) comme étant un enchaînement des notions qui rendent compte d'une réalité complexe avec des aspects qui peuvent paraître opposés. C'est à travers cette démarche que nous avons pu relever la réalité complexe existant entre les mouvements migratoires et la persistance des crises, partant des caractéristiques générales de ces Etats, des causes lointaines et immédiates ainsi que les conséquences qui en découlent. Ce raisonnement dialectique ne procède pas seulement par contradictions surmontées, mais également par la complémentarité des contraires. C'est dans ce contexte que les éléments présentés tiennent compte des incidences locales des rapports existants entre les autochtones et les migrants, les dispositions politiques et légales établies aussi bien que les stratégies adoptées par les différents acteurs en présence. L'approche comparative telle que présentée par Madeleine GRAWITZ (2001) consiste à comparer par mesures les phénomènes à étudier. Nous nous en sommes servis pour relever les particularités et les similitudes entre les trois Etats et leurs mouvements migratoires respectifs.

Pour opérationnaliser l'étude et pour la collecte des données, nous avons recouru à la technique d'observation directe désengagée, la technique documentaire et la technique d'entretien semi-dirigé individuel et en groupes.

Dans le cadre précis, il s'agit des personnes rencontrées et interrogées en focus group pendant plus ou moins 90 minutes. En tout, nous avons eu 30 entretiens avec 20 groupes de 10 personnes et 4 groupes de 8 personnes, un groupe de 6 personnes et un groupe de 5 personnes dans un intervalle de 12 mois, soit de mars 2017 en Février 2018. Les questions orales posées se rapportaient aux hypothèses sur les caractéristiques des migrations observées, les rapports sociaux entre migrants et autochtones, les causes principales des crises entre les 3 Etats. Ces 230 personnes ont été rencontrées dans des milieux différents entre autres en RDC en Ituri à Aru, Djugu, Irumu, Mambasa, Mahagi; au Nord-Kivu à Beni, Goma, Kasindi, Ishasha, Bunagana et à Kinshasa; 43 personnes au Rwanda dont 38 personnes en 3 groupes de 10 personnes à Rubavu (Gisenyi et Ruhengeri), 1 groupe de 8 personnes à Kigali (Kanombe) et 1 groupe de 5 personnes à Cyanika; 35 personnes contactées en 4 groupes en Ouganda dont 3 groupes de 7 personnes à Vurra, 1 groupe de 8 personnes à Arua et 1 groupe de 6 personnes à Toroko.

Les entretiens individuels semi-directifs ont été réalisés avec certains opérateurs économiques, agents de services de douanes, éléments de la Police des Frontières, agents de la DGM, acteurs politiques en RDC, au Rwanda et en Ouganda. A ceux-ci nous ajoutons les autres animateurs des services ayant le contrôle et la sécurité aux frontières de part et d'autres en RDC, Ouganda et Rwanda. Ces entretiens ont été réalisés sur base d'un guide d'entretien de 15 questions composé de deux orientations différentes.

La technique d'échantillonnage non-probabiliste par convenance

Notre population d'étude était constituée des groupes d'individus identifiés comme ayant migrés (émigrés et immigrants) et vivant dans les territoires frontaliers et aussi à l'intérieur du pays en RDC, au Rwanda et en Ouganda.

2 CARACTERISTIQUES ET CAUSES DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES OBSERVES ENTRE LA RDC, L'UGANDA ET LE RWANDA

Depuis les années 1990, des séries de migrations ont été constatées en Afrique subsaharienne. Nous retrouvons la typologie indiquant ou précisant les destinations ou directions de ces mouvements, considérant le fait que la migration est un terme générique. Nous avons alors les migrations volontaires en termes d'émigration, d'immigration et des échanges transfrontaliers. Il existe également des migrations forcées ou involontaires telles les déplacements internes, les demandes d'asile et les masses des personnes réfugiées.

Les causes des migrations demeurent multiples et sont liées à plusieurs facteurs. D'où, les causes des premières migrations humaines sont mal connues, mais on suppose que tant la chasse et la cueillette que la curiosité inhérente à l'espèce humaine en ont été les moteurs. Nous en ciblons 6 principales qui justifient valablement les mouvements migratoires dans le contexte de cette étude.

- Les importants changements climatiques actuels ont joué un rôle décisif puisqu'ils ont conditionné le changement géographique de la flore et les migrations animales, à la base de l'alimentation humaine;
- Le perfectionnement des techniques agricoles pour l'agriculture familiale, à la suite desquelles des tribus se sont sédentarisées. Il s'en suit de la croissance des richesses locales attisant la cupidité des tribus les plus belliqueuses, des flux d'envahisseurs contribuant aux mouvements migratoires et au brassage des populations;
- Les persécutions politiques et religieuses suivies de pressions économiques, obligeant une population sans cesse croissante à rechercher ailleurs de nouveaux espaces et de nouvelles possibilités de travail;
- Les multiples guerres suivies des famines qui continuent de nos jours à déclencher d'importantes migrations. Les conflits récents au Rwanda, en RDC sont des exemples tragiques des tensions entre différentes ethnies ou de dissensions religieuses aboutissant à des guerres fratricides et à l'exode des minorités persécutées.
- Les migrations régulières qui alimentent les marchés du travail suscitent des difficultés, notamment un phénomène de rejet de la part de la population en place lorsque celle-ci perçoit les nouveaux arrivants comme une menace économique. Ce rejet prend la forme de discours et d'actions xénophobes, voire racistes.
- Pour les raisons économiques, des populations entreprennent des déplacements massifs à l'intérieur même de leurs pays. La forme la plus générale en est l'exode rurale qui dépeuple les campagnes et engorge les villes et les banlieues. Il n'est pas rare qu'un chef de famille change de domicile une douzaine de fois au cours de sa vie professionnelle.

Les mouvements migratoires que nous avons observés compte tenu de leurs caractéristiques se révèlent progressifs et subits. Nous avons alors retrouvé les migrations volontaires en termes d'émigration, d'immigration et des échanges transfrontaliers. Il y existe également des migrations forcées ou involontaires telles les déplacements internes, les demandes d'asile et les masses des personnes réfugiées.

L'émigration est le fait d'émigrer, le fait de quitter et aller s'installer hors de son pays. L'immigration est le fait d'immigrer, quitter son pays et venir s'installer dans un pays étranger, l'immigrant vient établir sa résidence permanente dans un pays autre que sa patrie d'origine. Dans les deux cas, les principaux problèmes concernent les stratégies d'intégration de ces migrants dans leur nouvelle localisation. D'où, certains immigrants se rassemblent en communautés d'origine sur leur terre d'accueil (par exemple banyamulenge, banyabwisha pour les hutus et tutsis en RDC), ce qui est une pratique parfois acceptée, mais souvent perçue au contraire comme une menace dans le cas d'espèces.

Les échanges transfrontaliers constatés entre ces Etats sont tous mouvements des personnes, biens, services et capitaux observés entre deux ou plusieurs zones situées aux frontières ou au-delà de celles-ci. Ce sont par exemple les activités exercées par les citoyens frontaliers ou à proximité des frontières, des entrées et sorties régulières et intensives, mais qui ne nécessitent pas une installation permanente dans l'autre Etat. Il s'agit entre autres du commerce des produits de première nécessité vers les pays voisins, études dans les écoles et universités voisines, enseignement, métier de chauffeur-taxi ou tout autre métier libéral.

Les grandes dimensions des mouvements de population observées entre ces Etats sont comprises dans les migrations internes et internationales. Les migrations internes sont effectuées à l'intérieur des Etats. Les principaux phénomènes qui expliquent ces types de migrations sont: l'exode rural vers les grandes villes et les villes secondaires ou moyennes à la recherche du mieux-être. Les migrations de retour au village (recherche des terres, de pâturages) ou dans les villes secondaires (en période post-conflit) sont aussi le reflet des inégalités socio-économiques. Les provinces ou pays les plus nanties sont aussi les plus attractifs, alors que ceux qui sont pauvres sont plutôt répulsifs. Ce qui suggère que ces migrations sont effectuées principalement pour fuir la pauvreté dans les milieux d'origine et espérer mener une vie meilleure dans les villes ou les régions les plus nanties. C'est le cas des clandestins (en période de conflit ou pour des raisons économiques) qui vont à la recherche d'emplois salariés.

Dans les temps coloniaux, les migrations forcées pour les populations déplacées et les réfugiés avaient des motifs religieux et ethniques ou encore des raisons économiques. Cela concernait les travaux pour la mise en valeur des colonies tels le portage, la construction des bâtiments, des routes et chemins de fer, exploitation minière et agricole; implantation des industries, ... mais présentement, ces migrations forcées sont dues principalement aux conflits armés, à l'insécurité et aux catastrophes naturelles. Ces mouvements constituent alors des migrations non volontaires pour les cas des demandeurs d'asile et des réfugiés politiques.

3 DES MIGRATIONS ET CAUSES DE PERSISTANCE DES CRISES ENTRE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, L'OUGANDA ET LE RWANDA ENTRE 2006 ET 2018

Tableau 1. Présentation d'échantillon

A. Les migrants: 156 personnes

Pays de résidence	Total	Réfugiés	Déplacés internes	Demandeurs d'asile	Migrants volontaires
RDC	100	30	19	23	28
M	59	19	10	12	18
F	41	11	9	11	10
RWANDA	28	12		9	8
M	17	7	-	7	3
F	11	5		2	5
OUGANDA	28	10	5	8	5
M	13	4	2	4	2
F	15	6	3	4	3
Total	156	52	24	40	41
M	89	30	12	23	23
F	67	22	12	17	18

B. Les autochtones: 120 personnes

PAYS D'ORIGINE	Total	Commerçants	Miniers	Agriculteurs	Eleveurs	Agents des services publics
RDC	40	14	7	9	4	6
M	28	10	5	6	3	4
F	12	4	2	3	1	2
RWANDA	40	15	9	6	3	7
M	29	13	6	3	2	5
F	11	2	3	3	1	2
OUGANDA	40	13	10	7	4	6
M	29	9	8	5	3	4
F	11	4	2	2	1	2

Plusieurs facteurs ont déjà été énoncés. Dans cette étude, nous présentons trois éléments d'analyse que nous voulons prendre en compte pour analyser le conflit plus ou moins permanent lié aux mouvements migratoires entre la RDC, l'Ouganda et le Rwanda. Il s'agit d'élucider la nature de ces conflits en relevant les causes lointaines et les causes immédiates.

Tableau 2. Les causes de persistance de crises confirmées par les interviewées

N°	Réponses	Nombre	%
1	Les causes sécuritaires et militaires (rebellions et groupes armés)	165	59.7
2	Conflit foncier	156	56.5
3	La végétation	121	43.8
4	Pressions démographiques	119	43
5	Les manipulations occidentales	108	39.1
6	La prise en charge insuffisante de personnel aux postes frontières	107	38.7
7	L'insuffisance de contrôle aux frontières et voies clandestines	103	37.3
8	Problème d'identification et de nationalité multiple	85	31
9	L'exploitation illicite des minerais et pillages des ressources de la RDC	54	19.5
10	Les problèmes techniques	45	16.3

3.1 DES CAUSES LOINTAINES DE RESURGENCE DES CRISES

3.1.1 DES CAUSES INDIRECTES LIEES AUX FACTEURS GEOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

Ces causes lointaines et indirectes sont essentiellement naturelles et économiques.

3.1.1.1 LE RELIEF, VÉGÉTATION ET LE CLIMAT FAVORABLES EN RDC

Les grands mouvements des populations s'observent dans les zones présentant les caractéristiques des massifs montagneux (tels la chaîne du Mitumba) avec le climat de montagne; le climat chaud et humide favorables pour l'agriculture et l'élevage de même que dans la savane herbeuse. Les voies clandestines se créent facilement dans les territoires couverts des savanes que dans ceux couverts des forêts et des montagnes. La forêt équatoriale constitue des points de retranchement et une réserve abondante pour l'exploitation des produits ligneux et non ligneux, des minerais et des écosystèmes rares.

3.1.1.2 LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

D'énormes profits sont générés au nom de l'instabilité politique en RDC. Plusieurs entreprises préfèrent s'installer en Ouganda et au Rwanda, mais cherchent à conserver leur droit de regard sur les ressources premières en RDC. Le corridor économique offert par l'Ituri et les enjeux géostratégiques qu'elle représente fait l'objet des convoitises des multinationales. Les émigrés partent principalement des villes en crise pour chercher mieux dans les pays voisins de part et d'autres, supposés plus développés.

Ces émigrations sont effectuées elles aussi pour des raisons de survie et sont facilitées par la porosité des frontières nationales. De même, l'Ouganda tire beaucoup d'avantage des aides humanitaires lui accordées grâce à la présence des réfugiés sur son sol. Nous y reviendrons plus tard dans les analyses finales.

La Province du Nord-Kivu constitue un couloir de marché des produits importés pour ravitailler toute la partie Nord-Est et centrale de la RDC. Sur le plan physique, elle fait l'objet des différends géopolitiques avec le Rwanda et l'Ouganda.

Cette anarchie est aussi devenue une condition pour le pillage continu et systématique des ressources naturelles.

Après le retrait officiel des troupes rwandaises en septembre 2002, le Rwanda a installé une série de mécanismes pour contrôler l'économie dans l'Est du Congo sans la présence officielle de l'armée rwandaise. Les hommes d'affaires rwandais ont remplacé les directeurs congolais en charge des entreprises parastatales, un nombre important des soldats sont restés en arrière pour continuer à travailler dans le secteur minier, changeant leurs uniformes en costumes.

3.1.1.3 LES CATASTROPHES NATURELLES

L'éruption volcanique de Nyiragongo en 2002 a occasionné des mouvements internes des populations de Goma vers les villes voisines, territoires et provinces environnant (Rutshuru, Lubero, Masisi, Walikale, Bukavu, Butembo, Beni, Bunia); et un nombre important vers Gisenyi au Rwanda.

Par la suite, les autres facteurs favorisant ce phénomène sont la famine, les crises économiques avec des vagues des migrations clandestines, l'élargissement de l'espace de vie familial (allant rejoindre des proches établis à l'étranger en Ouganda ou au Rwanda, l'instauration des chaînes migratoires familiales), les demandes d'asile (plus de 5000 demandes d'asiles enregistrés par la CNR/Nord-Kivu entre 2010 et 2015: 3000 burundais, 1200 rwandais, 50 kenyans, 20 tanzaniens et autres²), ... Dans son étude-synthèse en 2003, SADIO 2003 a signalé la présence des immigrants de l'Afrique de l'Ouest dans ces pays. Il s'agit des Maliens, Mauritaniens, Sénégalais.³

Ce sont des résultats des mouvements anciens mais qui ont connu un développement récent à cause notamment d'une entrée de plus en plus difficile dans les pays du Nord. Il est malheureusement difficile de connaître le nombre exact de ces

² Rapport de la CNR Nord-Kivu, Goma, 2016, inédit

³ LUTUTALA MUMPASI, B., « A propos de la 'fuite des cerveaux' africains : comment favoriser le transfert de leurs connaissances et compétences ? » in *Conférence sur la Migration et le Développement, mars 2006*, Bruxelles, Rapport final, Belgique-OIM-Commission Européenne-Banque mondiale, p.277

immigrants, parce que ces migrations se poursuivent parfois clandestinement. Elles sont facilitées par la perméabilité des frontières.⁴

Le rapatriement volontaire, la réintégration et la réinstallation préconisé par le HCR favorise en gros à accroître les migrations (depuis 1999, les mouvements de rapatriement au 3 décembre 2011 fait état de 102577 réfugiés rapatriés au Rwanda, 1500 burundais et 800 rwandais réintégrés en RDC, 1238 personnes réinstallés au Canada, au Gabon, en Afrique du Sud et au Nigéria.⁵

3.1.2 DES CAUSES LIEES A L'HISTOIRE DES FRONTIERES ENTRE LA RDC, L'UGANDA ET LE RWANDA

3.1.2.1 LES FRONTIÈRES PRÉDÉFINIES PAR LA CONFÉRENCE DE BERLIN EN 1885 ENTRE LES PUISSANCES COLONIALES

Les frontières de la République démocratique du Congo sont issues des découpages opérés entre ces différentes puissances coloniales avant l'indépendance des colonies. La République démocratique du Congo et les deux autres Etats (Ouganda et Rwanda) sont ainsi parties à 22 traités frontaliers différents, tous antérieurs à leur indépendance. Aucun des traités frontaliers n'a été remis en cause par les pays parties qui ont succédé à ces traités. Cependant, certains litiges ont pu exister, notamment avec l'Ouganda concernant l'île Rukwanzi, située dans le lac Albert, à la frontière entre les deux pays. En 2007, l'île a ainsi été occupée par la République démocratique du Congo, et l'issue de ce conflit est incertaine et les sources se contredisent.

Entre la RDC et l'Ouganda, cette frontière fut déterminée par deux accords entre la Belgique et le Royaume-Uni: l'arrangement de Bruxelles du 12 mai 1894 portant limites entre le territoire du Congo et les possessions anglaises; puis l'arrangement de Londres du 3 février 1915 concernant la frontière entre le Mont Sabinoy au Nord-Est du lac Kivu, le lac Édouard, le lac Albert et la crête de partage Congo-Nil. Du côté du Rwanda, la frontière avec la RDC a été déterminée par une convention entre la Belgique et l'Allemagne du 11 août 1910.⁶

Eu égard au droit des traités, les traités librement consentis conservent leurs effets et les trois Etats ici en étude peuvent remettre en cause les frontières ainsi établies si et seulement s'ils s'en rétractaient. C'est ce qui n'a pas encore eu lieu. C'est pourquoi, les contestations des frontières des uns par les autres devraient procéder par des nouvelles négociations, si la nécessité s'impose.

3.1.2.2 LES ACCORDS D'ÉCHANGES TRANSFRONTALIERS EXISTANT

Entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda, il existe des accords multilatéraux à travers les organisations sous-régionales d'intégration telles l'East African Community (EAC), le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA), Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté Economique des Pays des Grands-Lacs (CEPGL), pour favoriser les échanges avec facilité au quotidien entre les ressortissants vivant dans les territoires et villes transfrontaliers. Il existe également des accords bilatéraux (à part les accords antérieurs de libre circulation des personnes et des biens, récemment entre la RDC et le Rwanda 20 octobre 2016 à Rubavu, un accord a été signé sur un régime commercial simplifié concernant uniquement les petits commerçants de deux pays; l'accord de Ngurdoto sur la sécurisation des frontières entre la RDC et l'Ouganda signé le 08 Septembre 2007 à Ngurdoto en Tanzanie). Tous ces accords multilatéraux et bilatéraux ont pour motivations la réglementation des trafics transfrontaliers, la sécurisation des frontières respectives et la coopération économique aussi pour favoriser les peuples transfrontaliers exerçant des activités quotidiennes de part et d'autres des frontières respectives (petit commerce, études, soins médicaux, agriculture, élevage, ...). Et ces populations transfrontalières jouissent des entrées et sorties régulières sans droit de douanes, ni droit de transit moins encore visas de séjour. Cependant, dans la plupart des cas, il y a des manœuvres frauduleuses de plusieurs individus ou groupes d'individus non transfrontaliers qui profitent de s'éclipser parmi les peuples transfrontaliers. Il existe quelques cas des congolais fraudeurs au Rwanda et plusieurs rwandais fraudeurs en RDC dont les statistiques ne sont pas bien connus (entre Goma et Gisenyi, Kibumba et Runyoni, Ruzizi et Ruhengeri); des fraudeurs congolais en Ouganda et ougandais fraudeurs en RDC (par le lac Albert vers le territoire de Mahagi, Djugu, Irumu en provenance de Toro, Toroko; par le lac Edouard et Semuliki dans le territoire de Beni, Lubero, Rutshuru vers Kibirizi, Bunagana, la vallée de Semuliki vers Kasese, Lubiriha; en territoire de Mahagi (Karombo, Goli) vers Paidia, territoire

⁴ SADIO, T. « Réseau de recherches sur les migrations et l'urbanisation dans le Sahel: Etats de connaissances. Synthèse régionale », CERPOD : Etudes et Documents du Cerpod, 1993, n°14, p.70.

⁵ Rapport UNHCR/RDC/2011 sur le processus de rapatriement des réfugiés rwandais et burundais.

⁶ DE SAINT-MOULIN, L., *Histoire ancienne et actuelle du Zaïre*, essai disponible sur www.amazon.cd consulté le 09 Novembre 2017

d'Aru (Kengezi Base, Vura, Katanga) vers Arua, et plusieurs autres voies d'entrée non contrôlées. La présence de ces fraudeurs ne créent aucunement des problèmes sécuritaires au sein du Rwanda ou de l'Ouganda, exceptée la présence des rwandais et des rwandophones qui est à la base des grandes tensions internes et conflits récurrents en RDC.

L'explication remonte dans le passé historique. Du côté RDC-Ouganda, nous notons l'existence des entités communes Alur, Bunyoro, Yira avant la tracée des frontières à Berlin en 1885. Et après l'établissement des limites frontalières, ces entités se retrouvent de part et d'autre des frontières actuelles, ce qui renforce les liens de coopération mutuelle entre frères. Du côté RDC-Rwanda, ce sont des entités distinctes et différentes parsemées d'une suite des luttes et conquêtes dont la cohabitation est récente, imposée par les colons (yira, bushi /hutu, tutsi, lusu-lega/tutsi). Et ces conquêtes et reconquêtes ont développé une haine réciproque provoquant une méfiance des uns envers les autres.

3.2 DES MIGRATIONS ET CAUSES IMMÉDIATES DE PERSISTANCE DES CRISES

Aujourd'hui, les migrations régulières se poursuivent entre ces trois Etats et elles sont pour la plupart clandestines dans les territoires transfrontaliers.

Ces causes sont multiples et sont liées, en général, à plusieurs facteurs d'ordre sociodémographique, d'ordre structurel, d'ordre politique et social.

Après avoir regroupé les réponses des interviewées, nous avons trouvé que les principales causes récurrentes de 2006 à 2018 sont sécuritaires et militaires, sociodémographiques, structurelles, politiques et internationales liées à la géopolitique mondiale.

3.2.1 LES CAUSES SECURITAIRES ET MILITAIRES

59% des personnes interrogées ont mentionné en premier lieu cette cause parmi les principales à retenir. Des événements majeurs repris ici sont ceux que ces interviewées ont commenté et que nous avons considérés comme étant les principaux facteurs de persistance des crises sur le plan sécuritaire et des stratégies militaires, à travers des migrations stratégiques.

- De la chute d'Idi Amin Dada en Ouganda au génocide rwandais: naissance d'une armée sans frontière et problème des réfugiés rwandais

La guerre en Ouganda contre la dictature d'Idi Amin Dada et le génocide rwandais de 1994, de par leurs causes et surtout leurs conséquences, a dû produire un impact déstructurant sur toute la région des Grands Lacs. Nous confirmons les analyses de Colette Braeckman qui met en évidence le rôle et la responsabilité de l'Ouganda de Museveni dans la vague d'instabilité qui a déferlé par la suite dans la région des Grands lacs. Elle souligne notamment: « Yoweri Museveni, Président de l'Ouganda est à l'origine des réactions qui se sont succédées en Afrique centrale. Lorsqu'il arrive au pouvoir en 1986, sa victoire constitue la première application du droit d'ingérence, dans la mesure où c'est l'armée tanzanienne qui l'a aidé à chasser Idi Amin Dada et, c'est avec le soutien des réfugiés rwandais que Museveni est parvenu à détrôner son rival Milton Obote». ⁷

Le nombre de réfugiés que le génocide a laissé déferler sur tous les pays frontaliers du Rwanda et principalement en République Démocratique du Congo, à travers la fameuse opération Turquoise, va avoir un impact lisible sur les systèmes sociopolitiques et les écosystèmes de toute la région. Nous notons également la fuite des soldats hutus de l'armée rwandaise (FAR) en République Démocratique du Congo face à l'avancée du Front Patriotique Rwandais, constituée majoritairement de tutsis. Ce dernier est, alors, en lien direct avec les conflits les plus récents qu'a connus la région. Cette fuite en territoire congolais continue à fournir pour longtemps au Rwanda et à ses alliés l'alibi d'un droit de poursuite, en justifiant par des raisons sécuritaires leur ingérence au Congo et leur rôle dans le conflit, en vertu du principe consacré de protection de leur intégrité territoriale, tout en violant l'intégrité territoriale de la RDC.

- *Le coup d'Etat d'Octobre 1993 au Burundi et la guerre qui s'en était suivie*, en plus marquée par des explosions et des dérives génocidaires traumatisantes, ont aiguisé et renforcé les radicalismes et les intégrismes ethniques dans la région. Ce qui a provoqué les mouvements des populations vers la RDC, le Rwanda, la Zambie, la Tanzanie et plus loin encore. Une autre

⁷ BRAECKMAN, C « *Guerre sans vainqueurs en République Démocratique du Congo* », in *le monde diplomatique*, avril 2001 pp 16-17.

situation qui s'en est suivie est la transplantation des migrants dans les pays voisins (ex: rwandais au Kivu, hutu rwandais au Burundi et en Ouganda, les congolais en Tanzanie et en Zambie).

- *L'après génocide rwandais, la première guerre d'invasion du Congo et la prolifération des groupes armés*

Dans ce sens, nous remarquons l'installation sur le long de la frontière entre la RDC et le Rwanda d'un million et demi de réfugiés hutus encadrés par des éléments qualifiés des génocidaires de l'ancienne armée rwandaise⁸. Ces militaires n'ont pas été désarmés à leur entrée en territoire congolais. Ils n'ont pas tardé à lancer des expéditions meurtrières en direction du Rwanda et sur le territoire congolais, parfois de connivence avec des populations autochtones, contre des éleveurs tutsis (dans le Masisi au Nord Kivu ou encore contre les banyamulenge au Sud Kivu).

Ces attaques ont déclenché l'exode d'une partie de ces populations vers le Rwanda. Les résidus de ces groupes de réfugiés armés sèment encore aujourd'hui la terreur au Kivu sous des dénominations diverses: FDLR, Rastas, Interhamwe, CNDP, M-23, etc. Le bilan des populations déplacées et réfugiés faisait plus de 2 millions.⁹

Différentes sources ont rapporté aux experts du groupe d'experts de l'ONU que des officiers du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), maintenant officiellement parties de l'armée régulière congolaise mais toujours loyaux au Rwanda, ont utilisé les réformes du secteur de la sécurité et l'intégration dans l'armée pour introduire des soldats rwandais dans les FARDC et les forces de défense locales.

Depuis 2010, la région semblait être dans une nouvelle logique. La RDC et le Rwanda se sont rapprochés, et ce rapprochement est une condition pour arriver à une paix durable en Afrique Centrale. Différentes opérations conjointes ont été menées pour neutraliser les groupes armés. Malgré tous les efforts, les opérations militaires n'ont pas apporté des solutions durables. Les FDLR par exemple ont été dispersés mais ils ont pu sauvegarder intacte leur chaîne de commandement. Ils ont opéré un repli stratégique afin d'éviter le conflit, ensuite ils ont repris la plupart de leurs positions, en se vengeant sur la population avec plus de violence qu'ils ne l'avaient utilisée pendant plusieurs années. Après l'arrestation de Laurent Nkunda, le CNDP a été intégré dans les FARDC, mais cette intégration a été superficielle et incomplète. Aussi le CNDP a gardé sa chaîne de commandement intacte, et reste une armée dans l'armée congolaise. Les officiers du CNDP contrôlent plus de militaires, plus de zones géographiques et plus de zones stratégiques qu'avant, mais le mouvement a mal géré sa décapitation et a donc perdu beaucoup de sa cohérence interne. Les relations sont continuellement troublées entre Kinshasa et Kigali.

L'armée congolaise FARDC n'est pas dans une meilleure position qu'auparavant pour jouer son rôle et il reste beaucoup à faire pour créer l'armée républicaine, unifiée, performante et disciplinée. La démilitarisation de l'économie dans l'Ituri, Nord et Sud-Kivu et surtout de l'exploitation minière reste un enjeu. Bref, le chaos est entretenu par le Rwanda pour profiter de l'exploitation illicite des matières premières de la RDC. Et cette situation n'a jamais fait jusque-là objet d'un échange franc entre la RDC et le Rwanda. Les grands rendez-vous diplomatiques et les accords négociés n'ont pas réussi à épingler cette cause principale de la persistance des crises entre ces deux Etats. Entretenir des échanges francs autour de l'exploitation des ressources naturelles de la RDC devrait être la solution durable à la crise persistante entre ces 3 Etats. Comme l'accord de Ngurdoto signé entre la RDC et l'Ouganda pour éclairer entre autres l'exploitation conjointe du Lac Albert, la RDC et le Rwanda devraient parvenir à des accords bilatéraux de gestion et commercialisation des matières premières.

3.2.2 LES CAUSES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

- *Pressions démographiques à 43% et conflits fonciers à 56%*

Ce sont les conséquences des migrations antérieures et de migrations plus récentes, la pression démographique ainsi que la résurgence de plus en plus fréquente de conflits fonciers entre chefs locaux et populations rwandophones ont aidé à exporter de manière durable la logique politique et territoriale d'exclusion réciproque selon laquelle fonctionne déjà le binôme Hutu/Tutsi au Rwanda et au Burundi. Cette logique a été portée à l'échelle supérieure et imposée comme applicable à un binôme Bantou/ non Bantou, rendant ainsi la régionalisation du conflit possible.

⁸ ONU, Rapport d'experts du CIAT sur la situation sécuritaire en RDC en 2003, inédit disponible sur www.un.org, consulté le 12 Mai 2017.

⁹ LUTUTALA MUMPASI, B, op cit, p.77

Le cas exceptionnel, mais forcément transitoire, est en train de prendre la mesure de la contrainte démographique. Le taux de natalité est très élevé dans tous les pays de la sous-région. Il faudra sans doute encore du temps pour parvenir à une régulation efficace et généralisée des naissances. Ces situations provoquent un déplacement massif des populations victimes de cette insécurité sociale d'une province à une autre, voire jusque dans les pays voisins de la sous-région et pays lointains.

- *Le problème de la nationalité des hutu et tutsi*

C'est un problème récurrent sur le sol congolais, l'identité de « réfugiés ou immigrés ou nationaux » qui est à la base de grands conflits vécus en République Démocratique du Congo (Goma, Rutshuru, Masisi, Bukavu, Kabare, Fizi, Walikale). Un hutu congolais ou un tutsi congolais au Congo, des vocables forgés par les politiciens qui constituent des ingrédients détonants des conflits entre la RDC et le Rwanda. Ajoutons que cette bombe à retardement est à la base des crises terribles qui avaient secoué le Rwanda et le Burundi depuis des années 1990.

3.2.3 DES CAUSES STRUCTURELLES LIEES À L'INSUFFISANCE DE CONTRÔLE AUX FRONTIÈRES CONGOLAISES ET LIEES AUX VOIES CLANDESTINES

Cette cause figure parmi les principales évoquées par les personnes ressources et les personnes interviewées. A 59.5% de l'échantillon (voir tableau 6), nous essayons de présenter d'autres éléments d'argumentations suite au constat que nous avons fait le long de l'observation pendant la durée de l'étude. Nous ne l'avons pas classé parmi les causes directes, mais plutôt indirectes compte tenu de son caractère particulier à la RDC. Si cela était vérifiable à ces trois Etats, nous le considérerions comme cause immédiate.

Les immigrations, qu'elles soient régulières ou clandestines sont facilitées par la perméabilité des frontières. D'ailleurs, certaines villes se situent de part et d'autres non loin de la frontière, et ceci pose le sérieux problème d'identité nationale. Les migrants sont accusés de brader la nationalité des pays d'accueil, ils se réclament à leur tour d'être citoyens à part entière de ces pays. C'est ainsi qu'on ne peut parler des migrations entre ces 3 Etats sans évoquer, séparément, le phénomène de réfugiés, dont cette région bat le record en Afrique. C'est en effet en RDC, au Rwanda et en Ouganda qu'on trouve le plus grand nombre de réfugiés au monde. Ils sont pris en charge par des organismes spécialisés tels que le HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés) et bien d'autres. Ce qui n'enlève en rien les souffrances qu'ils endurent.

Ce qui importe c'est la gestion des frontières respectives. C'est à ces niveaux que nous relevons des disparités énormes dans la sécurisation des frontières entre les trois Etats.

Limites frontalières RDC-Rwanda	Territoires Nord-Kivu	Postes officiels 4	Pistes connues 22	Pistes non contrôlées ±25
RDC-Ouganda	Nord-Kivu	7	28	±52
	Ituri	17	18	±375

3.2.3.1 DES FRONTIÈRES TERRESTRES

Et en ce qui concerne la RDC et les deux voisins en étude, nous avons pris un échantillon aux frontières entre la RDC et l'Ouganda dans le territoire d'Aru et Mahagi; au Nord-Kivu. Et aux frontières de la RDC avec le Rwanda, nous avons considéré le territoire de Rutshuru et de Nyiragongo avec la ville de Goma. Entre la RDC et l'Ouganda, sur les 817 km des frontières communes, nous avons des nombreuses pistes d'entrée sans contrôle effectif et même les postes officiels ne sont pas entièrement contrôlés, en plus de cas des ethnies transfrontalières qui se servent de leur identité culturelle commune (Alur, Lubgara, Yira) pour minimiser les frontières qui les sépare. Avec comme conséquence des cas fréquents des violations de frontières par des traversées illégales et la complicité des autorités politico administratives locales et les agents commis au poste de contrôle frontalier. Il y a une certaine complaisance et un trafic d'influence entre des hommes d'affaires et des acteurs politiques. Il y a également des détenteurs des multiples cartes d'identité soit de la RDC s'il veut entrer et pour sortir avec celle de l'Ouganda et vice-versa et pour les populations et pour les marchandises.

Cependant, entre la RDC et le Rwanda, sur les 213 km partagés, les populations transfrontalières, malgré les différences culturelles, excepté du territoire de Rutshuru entretiennent des relations aussi intenses dans leurs activités quotidiennes (agriculture, élevage, petit commerce, cohabitation, mariage). Nous empruntons l'analyse de Martin Doevenspeck et Morisho Mwanabingo Nene. Ce n'est pas seulement l'absence de l'État, comme en RDC, qui rend difficile la prévisibilité de la vie quotidienne, mais aussi une présence exagérée de l'État, comme illustrée par le rigide État « développementaliste » au

Rwanda¹⁰. La frontière peut alors devenir une source de certitude, pour certains groupes et à certains degrés. Le risque est sélectif et ce n'est pas tout le monde qui a recours à la frontière de la même manière.

3.2.3.2 LES FRONTIÈRES LIQUIDES (LACUSTRES)

La RDC partage des frontières lacustres avec le Rwanda sur le lac Kivu et avec l'Ouganda sur le lac Albert et Edouard. Et ces frontières connaissent autant des problèmes que celles terrestres. Les limites ne sont pas faciles à établir et des contestations fréquentes surgissent entre les riverains et entre les services étatiques de ces 3 Etats.

ENTRE LA RDC ET L'OUGANDA

Le lac Edouard situé dans l'Est de l'Afrique centrale, est partagé entre la République démocratique du Congo à l'Ouest et l'Ouganda à l'Est, quasiment sous l'équateur. Son plan d'eau est à 988 m au-dessus du niveau de la mer. Son bassin hydrographique est d'environ 2 150 km²; il est relié au Nord-Ouest au Lac George (ou lac Dweru), en Ouganda, par le canal Kazinga. Le lac Édouard est alimenté par la rivière Rutshuru, une des sources du Nil Blanc. Son émissaire est la rivière Semuliki, qui le relie au Nord au lac Albert (Mobutu). Des escarpements élevés longent le rivage occidental et des montagnes dominent le rivage du Nord-Ouest.

Le lac Albert, également, lac de l'Afrique centrale, qui se trouve dans l'Ouest de l'Ouganda et le Nord-Est de la République démocratique du Congo, au Nord-Ouest du lac Victoria. Il s'agit du plus septentrional des lacs de la Rift Valley. Le lac Albert est de forme elliptique, avec une longueur de 160 km, une largeur maximale de 35 km et une faible profondeur inférieure à 50m. Il couvre environ 5 000 km², à 610 m au-dessus du niveau de la mer. Il est l'une des sources du Nil. Il est alimenté, au Sud-Est, par le Nil Victoria, qui apporte les eaux du lac Victoria et, au Sud-Ouest, par la rivière Semuliki, émissaire du lac Édouard. Il s'écoule vers le Nil Blanc au Nord par le Nil Albert.

ENTRE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET LE RWANDA

Couvrant 2 650 km², le lac Kivu se trouve dans le fossé tectonique qui s'étend entre le lac Tanganyika et le lac Albert. Il appartenait à l'origine au vaste bassin du Nil, mais des accidents volcaniques ont déplacé son principal émissaire, la rivière Ruzizi, vers le bassin du fleuve Congo. Il s'étend à environ 1500 m d'altitude et a donné son nom à deux provinces (Nord et Sud-Kivu) de la République démocratique du Congo. Il possède de vastes ressources de méthane liquéfié dans ses basses eaux qui sont inexploitées. L'île d'Idjwi, située en son centre, fut amputée en 1910 au Rwanda au profit de la République démocratique du Congo et est aujourd'hui encore disputée par les deux pays. La rivière Rutshuru a donné son nom au territoire situé sur son rivage. Et cet espace jadis du territoire rwandais, s'est vu aussi amputé au profit du territoire congolais en contrepartie de Cyangugu jadis territoire congolais qui revenait désormais au Rwanda, à l'issue d'un accord de mutation des frontières entre la Belgique et l'Allemagne en 1910. Ce territoire est largement occupé par les rwandophones et constitue aussi l'objet de discorde entre la RDC et le Rwanda.

3.2.3.3 LES FRONTIÈRES AÉRIENNES ET SPATIALES

Les grandes lignes aériennes entre ces trois Etats sont multiples.

- De la RDC vers Ouganda et vice-versa: Ariwara / Entebbe, Aru / Arua, Kinshasa / Entebbe-Kampala, Murongo (Bunia) / Entebbe, Kisangani / Entebbe, Lubumbashi / Entebbe, Kindu / Entebbe
- De la RDC vers le Rwanda et vice-versa: Kinshasa-Goma-Gisenyi / Kanombe-Kigali / Butare, Kigali / Musanze / Gisenyi / Goma / Kinshasa, Kavumu / Kanombe
- De l'Ouganda vers le Rwanda et vice-versa: Entebbe / Kigali, Kigali / Entebbe, Mbarara / Gisenyi / Butare / Mbarara. Les routes étant bien entretenues, plusieurs trafics se font par voies terrestres.

A côté de ces lignes aériennes, des sociétés et entreprises commerciales ont déjà brisé ces frontières aériennes par les services offerts dans ces 3 Etats.

¹⁰ DOEVENSPECK, M. et MORISHO MWANABININGO, N., «Faire face à l'incertitude : la frontière entre le Congo et le Rwanda comme une ressource », in *Annales de géographie* 2012/2 (n° 684), p.171

Et plus d'une centaine d'autres groupes multinationaux ou bilatéraux ayant pour vocation de favoriser la coopération dans certains secteurs ont déjà réussi à minimiser la notion des limites frontalières, comme les télécommunications (Vodacom, Airtel, Orange, MTN, MSN, Super Cell, ...); l'aviation (Star Airways, Services air, Kenya airways, Ethiopian airlines...); le transport terrestre, aérien et maritime (Traminco, Daesrk, TMK, DHL...); les banques (Bank of Africa, western union, Access, Trust Merchant Bank...

Nous soulignons, en général, l'existence de la bonne collaboration entre les autorités de ces trois Etats et les services respectifs aux frontières, et une bonne collaboration avec d'autres services nationaux de part et d'autres. Il y a cependant des cas signalés des querelles, des coups et blessures entre les agents, des bousculades entre les agents et les personnes qui traversent les frontières.

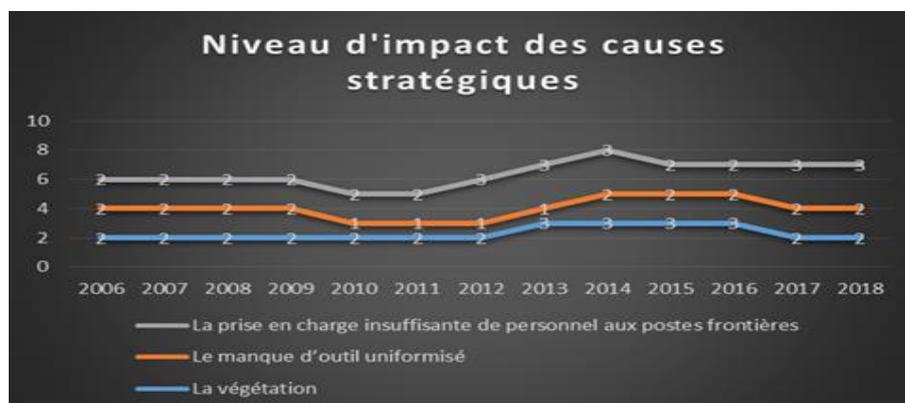
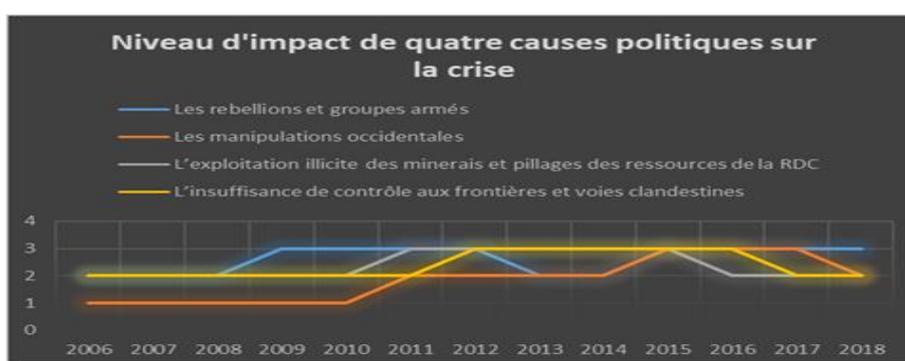
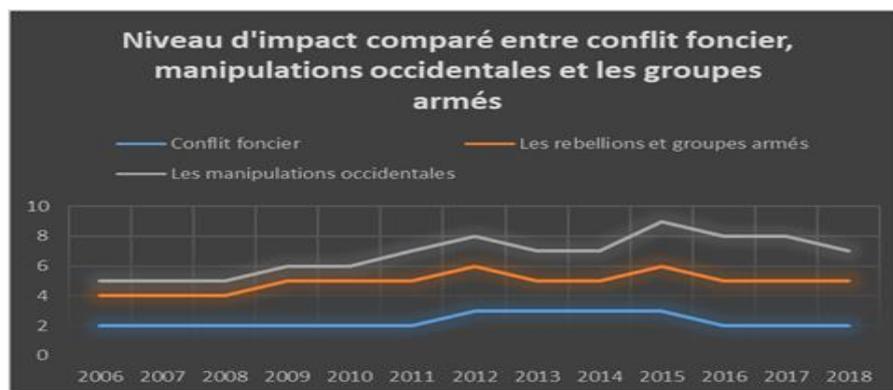
Nous avons relevé des difficultés liées aux services. Nous en retrouvons plusieurs qui sont généralisées et dont nous retenons les plus fréquentes.

- La contrebande à travers les espaces des pistes non contrôlées;
- La fausse dénomination des marchandises;
- La sous-évaluation des marchandises;
- La surcharge et tracasserie administrative où seulement à la Petite barrière en Novembre 2017, nous avons noté 24 services de l'Etat fonctionnels au niveau de la frontière du côté congolais, tandis que du côté ougandais et rwandais 5 services officiels opérationnels;
- Les cas des irrégularités, des immigrations clandestines des étrangers et émigrations des nationaux;
- La violation des frontières et les infiltrations, les pistes non contrôlées alimentent continuellement des mouvements clandestins des personnes du Rwanda, de l'Ouganda vers la RDC. Nous avons noté plus de 5000 traversées par ces pistes entre Octobre et Novembre 2017.
- Le séjour irrégulier avec dépassement de délai d'utilisation du jeton, du laissez-passer, d'expiration des visas;
- Les mesures de police sont sous-opérationnelles, où entre 2016 et 2018 sur 519 cas irréguliers, 17 cas seulement ont subi les mesures de police.

La prise en charge insuffisante du personnel. En 12 ans de service, le cas du chef de bureau interrogé, il reconnaît avoir été doté en tenues appropriées deux fois seulement, à son entrée au service et sept ans après. Pour le reste, le port des tenues de travail sont obligatoires mais sont achetés sur fonds propre des agents, de surcroît des tenues non appropriées parfois;

- La logistique non efficiente déployant des moyens insuffisants et inappropriés;
- L'absence de mécanismes de protection des agents au poste qui subissent les intimidations des clients;
- La traversée nocturne par fraude par les voies non autorisées, sans payer le droit de douane (par des « panyaroads »);
- Le déficit d'application du système informatisé qui provoque le coulage des recettes;
- La non-maitrise de l'outil informatisé de déclaration qui conduit à un fonctionnement de douane à deux vitesses, d'une part, l'usage du système informatisé et d'autre part, le système manuel au sein du même bureau;
- Le manque de formation continue et non-respect de l'éthique et déontologie professionnelle;
- La vétusté des documents administratifs de déclarations et non actualisés;
- Le conflit d'intérêt motivant la complicité de certaines autorités pour empêcher la gestion informatisée;
- La corruption à la Direction Générale des Douanes et Accises et l'Office Congolais de Contrôle qui encouragent parfois, sur base d'un pot de vin, et accordent l'entrée des marchandises avec le risque d'être appréhendé par la hiérarchie. Cette pratique de corruption se fait en complicité avec la police des douanes et la brigade douanière;
- La sous-qualification, la mauvaise qualification des marchandises par les clients. Nous retrouvons sur la liste déclarative, par exemple, ration militaire alors que ce sont des matériaux de construction ou encore des armes et des munitions.
- La contrebande et le mercenariat de certains agents avec des réseaux criminels
- Le trafic d'influence des autorités politico-administratives dans le traitement des dossiers des clients et de la taxation des droits de douanes;
- Le manque à gagner dû à la facilitation des étrangers anglophones dans l'octroi des documents achetés et reçus en Ouganda, puis remis à la douane congolaise directement par les services ougandais.

4 ANALYSE D'IMPACT DES CAUSES SUR LA PERSISTANCE DES CRISES



5 CONCLUSION

Des vagues d'immigrations, d'émigrations en Afrique ont constitué une importante cause des tensions entraînant une logique d'exclusion réciproque, des conflits fonciers et des problèmes de nationalité. Les Etats composant la sous-région d'Afrique centrale ont en commun la présence d'un peuple, largement considéré comme autochtone et majoritaire, ayant en face de lui une minorité installée, parfois de manière séculaire, sur un territoire commun partagé. Plus spécifiquement, le phénomène migratoire volontaire ou forcé est à la base des crises répétitives qui, entraînent des conflits qui sévissent entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda.

Abordant la persistance des crises et des conflits récurrents entre la RDC, le Rwanda et l'Ouganda, les migrations ont modifié les rapports sociaux, économiques et politiques, se dessinent comme soubassement des frustrations dans ces rapports sociaux. Il est noté en même temps l'instabilité cyclique et le désir de réaliser l'intégration dans la sous-région de grands lacs, soulevant les causes, les conséquences socio-politique et stratégique des crises entre ces trois Etats.

Actuellement, partant des données recueillies de nos investigations, le constat est qu'il existe des migrants de part et d'autres des frontières nationales de ces trois Etats. Ces mouvements présentent également presque les mêmes caractéristiques dans les causes et les conséquences sur la stabilité politique et socio-économique. Ce qui inquiète se trouve être l'acharnement accordé par les acteurs politiques dans la dénaturation des réalités et les considérations disproportionnées face aux migrations des rwandais et peuples parlant le kinyarwanda par rapport aux ressortissants ougandais ou congolais. D'une part, tous envahissent les terres agro-pastorales dans les zones fertiles ou minières de la RDC. Mais il est relevé plus de plaintes envers les migrants rwandais qu'envers de ceux ougandais. Et nous tenons ceci en considérant le flux observé depuis les conflits persistant dans la partie Nord-Est de la RDC de 1998 après le génocide rwandais en 1994.

Les acteurs identifiés sont les populations locales, les autorités politico administratives de ces 3 Etats, les réfugiés, les déplacés internes, les émigrés, les immigrants volontaires et les demandeurs d'asile.

REFERENCES

- [1] ANSART, P., *Les sociologies contemporaines*, Ed. Du Seuil, Paris, 1990, 348 p.
- [2] BOURDIEU, P., *Le sens pratique*, Editions de Minuit, Coll. Sens commun, Paris, 1980, 475 p.
- [3] BOURDIEU, P., *Questions de Sociologie*, Editions de Minuit, Coll. Documents, Paris, 1980, 268 p.
- [4] GRAWITZ, M., *Méthodes des Sciences Sociales*, 11^e édition, Dalloz, Paris, 2001, 1019 p.
- [5] PICHE, V. (Dir.), *Les théories de la migration*, Paris, INED, Les manuels/textes fondamentaux, 2013, 536 p.
- [6] SAUVY, A., *La population, ses lois, ses équilibres*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, N°148, 1944, 128p.
- [7] SAUVY, A., *Théorie générale de la population. La population, sa mesure, ses mouvements, ses lois*, vol.1, 11e éd., PUF, Paris, 1954, 397p.
- [8] BRAECKMAN, C « Guerre sans vainqueurs en République Démocratique du Congo », in *Le monde diplomatique*, Avril 2001 pp 16-17.
- [9] DOEVENSPECK, M. et MORISHO MWANABININGO, N., « Faire face à l'incertitude: la frontière entre le Congo et le Rwanda comme une ressource », in *Annales de géographie* 2012/2 (n° 684), pp151-171.
- [10] DE SAINT-MOULIN, L., *Histoire ancienne et actuelle du Zaïre*, essai disponible sur www.amazon.cd consulté le 09 Novembre 2017.
- [11] GÉRARD H., « Politique de population: A la recherche du sens perdu...ou à donner... » in *Politiques de population*, CIACO, Etudes et Documents, no 1, 1983, pp64-78.
- [12] LUTUTALA MUMPASI, B., « Les enjeux migratoires et démographiques de la crise dans la région des Grands-Lacs: une 'bombe' à retardement cyclique », communication présentée au Symposium International de Kinshasa sur « La crise dans la sous-région de pays des Grands-lacs – Etat de la question et perspectives de paix », Université de Kinshasa, Grand-Hôtel de Kinshasa, 04-08 décembre 2000.
- [13] LUTUTALA MUMPASI, B., « A propos de la 'fuite des cerveaux' africains: comment favoriser le transfert de leurs connaissances et compétences ? » in *Conférence sur la Migration et le Développement*, Mars 2006, Bruxelles, Rapport final, Belgique-OIM-Commission Européenne-Banque mondiale.
- [14] MAINDO MONGA NGONGA, A, « Dialogue et Politique: De la mobilisation au dialogue, sortir de la guerre en RDC » in *Actualité scientifique, Culture du dialogue, identité et passage des frontières*, AUF, Paris, 2011, pp245-260.
- [15] SADIO, T. « Réseau de recherches sur les migrations et l'urbanisation dans le Sahel: Etats de connaissances. Synthèse régionale », CERPOD: Etudes et Documents du Cerpod, 1993, n°14, p.70.
- [16] UNITED NATIONS, *World Population Prospects 1990* (Mouvements de population jusqu'en 1990). New York, DIESA, 1991, p.607 (Population Studies, no 120, STIESAISER.AI120).
- [17] Rapport OIM 2014.
- [18] Larousse Universelle 2009, Ed. Larousse, Paris.
- [19] Loi n°11/002 du 20 Janvier 2011 portant modification de certains articles de la Constitution de la RDC du 18 Février 2006.
- [20] La loi fondamentale, Constitution de la République du Zaïre du 11 juin 1968.
- [21] Loi n°04/24 du 12 Novembre 2004 relative à la nationalité congolaise.
- [22] Rapport de la CNR Nord-Kivu, Goma, 2016, inédit.
- [23] Rapport UNHCR/RDC/2011 sur le processus de rapatriement des réfugiés rwandais et burundais.
- [24] ONU, Rapport d'experts du CIAT sur la situation sécuritaire en RDC en 2003, inédit disponible sur www.un.org, consulté le 12 Mai 2017.